

Délibération



Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 12 juin 2014 portant recommandations sur le développement des réseaux électriques intelligents en basse tension



Le Rapport Complet
88 pages

Extrait page 84

Annexe 4 – Dispositions auxquelles pourrait être soumise l'activité de recharge de véhicules électriques

Annexe 5 – Coûts de gestion, de comptage et de soutirage des différentes solutions d'installations des bornes de recharge de véhicules électriques dans les immeubles collectifs

Les hypothèses ci-dessous ont été utilisées pour les simulations des différentes solutions de raccordement des bornes de recharge de véhicules électriques dans les immeubles collectifs :

Nombre de bornes de recharge raccordées	5
Puissance de recharge de chaque borne	3 kVA
Consommation électrique moyenne pour chaque borne de recharge	6 kWh/jour
Gestion mensuelle pour la copropriété en cas de recours à un service de pilotage des recharges	30 € HT ¹⁰⁴
Foisonnement de la puissance appelée en cas de pilotage des recharges	50 % : la puissance appelée maximale est de 7,5 kVA pour 5 bornes de 3 kVA

Tableau 12 – Hypothèses générales prises concernant les installations et l'utilisation des bornes de recharge

Composante annuelle de gestion		
a ₁ (€/an)	CARD	Contrat unique
BT > 36 kVA	348,84	55,92
BT ≤ 36 kVA	34,80	9,00

Tableau 13 – Composante annuelle de gestion en euros hors taxe (tarifs au 01/01/2014)

Composante annuelle de comptage (€/an)	
18 kVA < P ≤ 36 kVA	22,92
P ≤ 18 kVA	19,08

Tableau 14 – Composante annuelle de comptage en euros hors taxe (tarifs au 01/01/2014)

Composante annuelle des soutirages* BT ≤ 36 kVA MU DT (Moyenne utilisation avec différenciation temporelle)		
Puissance souscrite P	a ₂ (€/kVA/an)	d ₂ Heures creuses (c€/kWh)
P ≤ 9 kVA	4,32	2,44 ^{C=100}
9 kVA < P ≤ 18 kVA	7,32	2,19
18 kVA < P	14,04	1,84

Composante annuelle des soutirages BT > 36 kVA MU (Moyenne utilisation)		
a ₂ (€/kVA/an)	Heures creuses hiver (c€/kWh)	Heures creuses été (c€/kWh)
12,00	3,11	1,64

Tableau 15 – Composante annuelle de soutirage hors taxe (tarifs au 01/01/2014)

*soutirage = consommation, attention explicitement en kVA en tarification normale ce qui est totalement différent du kWh (soit avec cos phi = Puissance APP = de + 10 % à 45 %) !

¹⁰⁴ Soit 72 € par an et par borne de recharge (= 30 € x 12 mois / 5 bornes).